

# fête de la Science

## Appel à projets Région Grand Est

7 > 17 octobre

#FDS2022

**Pa**rtage

**Cr**éativité

**Co**nvivialité

**Re**sponsabilité

## En 2021 dans le Grand Est

**35 876 visiteurs**

**2624 connexions**

99 porteurs de projets

507 actions réalisées

48 évènements multi animations

57 communes

437 chercheurs

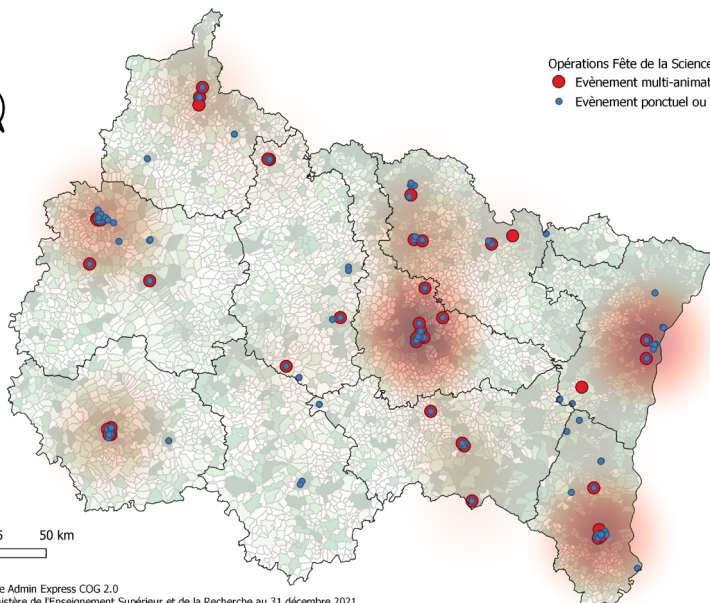
1613 personnes impliquées



0 25 50 km

Fond de carte Admin Express COG 2.0  
Données Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au 31 décembre 2021  
Carte de chaleur en fonction du nombre d'opérations, avec une distance d'impact de 40km

Opérations Fête de la Science 2021  
● Evènement multi-animation  
● Evènement ponctuel ou animation



## Devenez acteur de cette opération nationale

### Pourquoi ?

- Susciter la rencontre entre scientifiques et citoyens, quel que soit le niveau de connaissance
- Rendre accessibles les sciences et les techniques par une approche concrète et conviviale
- Encourager les vocations scientifiques
- Partager le plaisir des sciences et techniques
- Donner une vision de la recherche proche des préoccupations de chacun
- Partager les savoirs, mieux comprendre le monde qui nous entoure et les enjeux de la recherche
- Faire connaître et inciter les habitants à prendre part à des projets de sciences participatives

### Pour qui ?

Tous les publics : individuels, familles, scolaires, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences...

### Comment ?

Toutes les thématiques, toutes les disciplines et tous les modes de médiation (atelier, exposition, escape game, conférence, portes ouvertes...) sont les bienvenus, que ce soit dans des villages des sciences ou des parcours scientifiques rassemblant différents acteurs scientifiques, du patrimoine ou de la de culture scientifique technique et industrielle, en milieu urbain ou rural.

Événements en présentiel, en distanciel ou en hybride.

### Par qui ?

Organisation publique, privée, associative, du domaine de la science, de la recherche, de l'innovation, de la production industrielle et technique, de l'enseignement, de l'éducation populaire, de la culture, des arts et des médias, du patrimoine...

### Comment déposer son projet ?

Il vous faudra créer un compte et inscrire votre projet en remplissant les champs obligatoires. Vous pourrez à tout moment apporter des modifications à votre inscription en vous connectant à votre compte.

# Orientation nationale 2022

## “ Changement climatique : adaptation et atténuation ”

Le changement climatique ne se résume pas à l'étude du climat. Toutes les disciplines contribuent à l'étude de ce phénomène, des ses impacts environnementaux comme sociétaux, et des réponses qui peuvent y être apportées, qu'elles soient techniques, urbanistiques et/ou économiques... L'enjeu climatique passe par une approche trans et multidisciplinaire.

- Comment favoriser le passage à l'action de manière individuelle ou collective ?
- Comment observe-t-on l'impact de l'activité humaine sur le climat ?
- Comment peut-on atténuer le changement climatique futur (émissions de gaz à effet de serre, adaptation de nos sociétés) ?
- Comment faire face à la désinformation et aux climato sceptiques ?
- Quels effets observe-t-on déjà (ou pourront avoir) sur les ressources en eau, l'agriculture ou les plantations forestières, la santé humaine, les migrations humaines ?
- Comment transformer les villes et les transports pour s'adapter aux nouvelles conditions de vie à venir (qualité de l'air, végétalisation, modification des propriétés des bâtiments, mix énergétique...)?
- Quelles approches sociales des questions climatologiques et des inégalités écologiques ?
- Quels modèles économiques et politiques pour accompagner la transition climatique ?
- Quels nouveaux récits à la fois littéraire, historique, [...], éducatif ?
- Comment favoriser le passage à l'action, l'engagement individuel ou collectif ? Quelle participation des citoyens à la recherche sur le climat ?

Toutes les thématiques sont cependant les bienvenues.

### Calendrier 2022

**Dès le 19 avril**

Appel à projets et aide au montage de projets

**Jusqu'au 5 juin**

Inscription des projets pour figurer dans les programmes

**6 juin**

Clôture des inscriptions - fin de l'aide au montage des projets

**Fin juin**

Labellisation des projets

**Jusqu'au 9 septembre**

**Inscription des** projets uniquement inscrits sur le site national

**Jusqu'au 17 Novembre**

Questionnaire bilan en ligne à remplir obligatoirement

# Règles de labellisation

Les projets sont soumis au comité de pilotage qui accorde le label «Fête de la Science» selon les critères suivants :

- Caractère scientifique, technique ou industriel du projet
- Présence d'un référent scientifique, spécialiste de la discipline qui valide le contenu scientifique du projet
- Qualité de la médiation, qui doit être compréhensible et à la portée de tous
- Neutralité du projet, surtout en cas de thème faisant l'objet de débats d'actualité
- Gratuité de la manifestation pour tous les publics
- Respect de la période officielle : du 7 au 17 octobre 2022
- Obligation de remplir l'enquête bilan, envoyée par le Ministère
- Obligation de mentionner les partenaires financiers sur tous les canaux de communication

Le comité de pilotage, composé notamment de la coordination territoriale, de la Région Grand Est et de l'État / DRARI, attachera la plus grande importance à la présence d'intervenants scientifiques et techniques dans les projets.

**Seuls les projets labellisés sont affichés dans les outils de communication officiels !**

Sans les partenaires financiers, la Fête de la Science ne peut avoir lieu. Il est obligatoire de les mentionner dans tous vos outils de communication et de rattacher votre action à la Fête de la Science régionale et nationale par le respect de la charte graphique nationale.

Si votre projet est labellisé par le comité de labellisation, votre coordination territoriale, vous contactera.

## Envie de se lancer ?

Devenez acteur en proposant une ou plusieurs animation(s) dans un village des sciences, en déplacement dans les établissements scolaires, ou accueillez-les dans vos locaux !  
Votre coordination territoriale est là pour vous aider !

### **Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne**

Accustica : Geoffroy PREVOST  
geoffroy.prevost@accustica.org / 03 26 50 61 28

### **Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges**

Planétarium d'Épinal : Camille COLIN  
camille@planetarium-epinal.com / 03 29 35 08 02

### **Haut-Rhin**

Nef des sciences : Anne-Gaëlle LE PERCHEC  
anne-gaëlle.le-perchec@uha.fr / 03 89 33 62 23

### **Bas-Rhin**

Jardin des sciences Unistra : Elise HELFER  
elise.helfer@unistra.fr / 03 68 85 18 53

# Votre coordination territoriale

## Réunions d'aide aux porteurs de projets (en visio)

• **29 avril 13h-14h** : Présentation de la Fête de la science et de l'appel à projets ([sur inscription](#))  
Présentation de la manifestation, du bilan de l'année 2021, de la thématique et de pistes de travail, de l'évolution des modalités d'accompagnement des projets et de la méthode d'inscription.

• **25 mai matin** : Accompagnement et aide au montage des projets

La réunion sera découpée par département pour un accompagnement plus fin et voir les possibilités de mutualisation entre porteurs de projets proches géographiquement et/ou thématiquement.

• **30 juin après midi** : Communication

o Présentation de la stratégie de communication nationale, régionale et territoriale

o Comment communiquer sur son projet et s'intégrer dans la communication existante ?

(Une session Echosciences en septembre)

## S'associer à une action déjà existante

Des opérations d'envergure sont déjà en cours de montage : Village des Sciences à Reims (7 et 8 octobre), à Troyes (13-15 octobre) et à Charleville-Mézières. Si vous souhaitez y participer, contactez dès à présent votre coordination afin que nous vous mettions en lien avec ces projets.

## Modalités de prise en charge financière

Des prises en charge financières peuvent être accordées pour la réalisation des projets.

Pour cela, un budget prévisionnel précis et équilibré sert de base au comité de pilotage pour attribuer le montant des aides à chaque projet. Il doit être transmis à votre coordination territoriale lors de l'inscription pour toute demande d'aide. La présence de cofinanceurs est un des éléments pris en compte dans l'étude des dossiers.

Le montant attribué est notifié à chaque porteur de projet, fin juin.

## Dépenses prises en charge :

- Les frais de prestation
- Les frais de déplacement des intervenants
- Achat de petits matériels et consommables
- Les investissements de matériel inférieurs à 500€ (sur avis du comité de pilotage)

Désormais, les factures sont directement prises en charge par Accustica, dans la limite du montant attribué par le comité de pilotage. Toute commande dans ce cadre doit donc faire l'objet d'une communication préalable avec votre coordination territoriale afin d'en vérifier la faisabilité.

## Contacts

Geoffroy PREVOST, coordinateur territorial : [geoffroy.prevost@accustica.org](mailto:geoffroy.prevost@accustica.org) / 03 26 50 61 28

Cynthia GUILLATI, chargée de communication : [communication@accustica.org](mailto:communication@accustica.org) / 03 26 50 61 27